Selon modèle Cerfa N°11580-03

Reçu de DONS aux Œuvres N°: 13

(Articles 200 et 238 bis et 885-0 V bis A du Code général des impôts)

Bénéficiaire des versements :

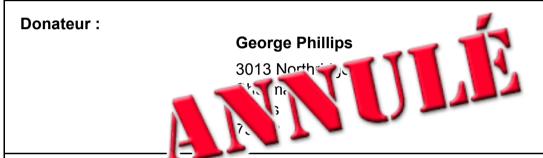


Institut Vajra Yogini pour l'Epanouissement de la Sagesse

LIEU DIT CLAUZADE 81500 MARZENS

Object: Exercise du culte bouddhiste

Association Culturelle régie par la loi du 9 décembre 1905 du 16 mars 1906. Ce reçu donne droit à une déduction fiscale conformément à l'arrête préfectoral du Tarn du 30 décembre 2003.



L'association bénéficiaire reconnaît avoir reçu à titre de don le 11/01/2019 la somme de :

€ 890.00

Somme en toutes lettres : Huit cent quatre-vingt-dix euros

• Mode de versement : Espèces

Forme du don : Déclaration de don manuel

• Nature du don : Numéraire

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI, 238 bis du CGI, 885-0 V bis A.

A MARZENS le : 07/09/2021

Charles Trébaol Président de l'association